

bourgs, villages, hameaux



Hameaux, villages et bourgs : une trame historique

Comme l'organisation agraire, l'implantation de l'habitat hérite de l'origine ancienne des terroirs dans le Pays d'Art et d'Histoire, dont nous ne connaissons que quelques éléments. Il semble que le hameau en soit le noyau initial, à partir duquel les structures villageoises se sont développées, selon des modes d'organisation qui ont varié au fil du temps. Il est toutefois un critère constant que les Anciens considéraient en haute importance et dont nous pouvons constater qu'il organise le territoire encore de nos jours : la co-visibilité des noyaux d'implantation, c'est-à-dire la volonté de choisir un site de telle sorte qu'il soit visible du plus proche, et vice versa. Jusqu'au XVIIIe siècle, les curés établissaient ainsi des cartes de visibilité en montant au clocher du village. A partir de leurs visées, tracées sur un châssis tel que celui figuré ci-contre, ils indiquaient la position des villages et hameaux voisins dans un canevas formé de huit cercles concentriques et de huit lignes cardinales.

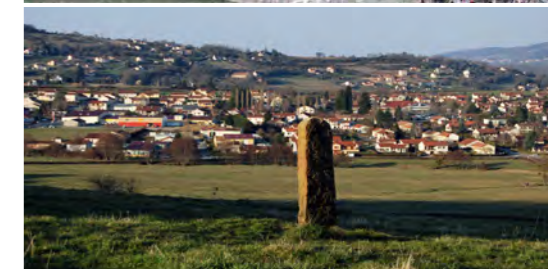
Dans notre territoire, l'un des plus anciens témoignages d'installation sédentaire et permanente est le site de Nobles. Les fouilles ont mis au jour une forte concentration d'outils agricoles du néolithique à proximité du menhir, et conduit les archéologues à l'hypothèse assurée d'un défrichement et d'un habitat structuré et pérenne sur les pentes du Grison à partir de 3000 avant notre ère.

Durant les périodes celtique, gallo-romaine et du haut Moyen Âge, les vestiges de villae isolées identifiées ne semblent pas bouleverser la structure diffuse de l'habitat rural antique. De nombreux hameaux habités de nos jours (comme Chavy, ci-contre) sont attestés avant le IXe siècle grâce aux toutes premières chartes clunisiennes, mais certains historiens s'accordent pour leur attribuer une fondation pré-mérovingienne. C'est à partir des XIe et XIIe siècles que l'organisation géographique de cet habitat traditionnellement dispersé évolue, en grande partie sous l'influence des abbayes de Cluny et de Tournus. Pour assurer l'approvisionnement de l'abbaye, le contrôle et l'administration de territoires de plus en plus étendus, les moines clunisiens établissent des doyennés, dont celui de Mazille ci-contre. C'est également dans cette période que les hameaux sont rattachés aux paroisses nouvellement créées.



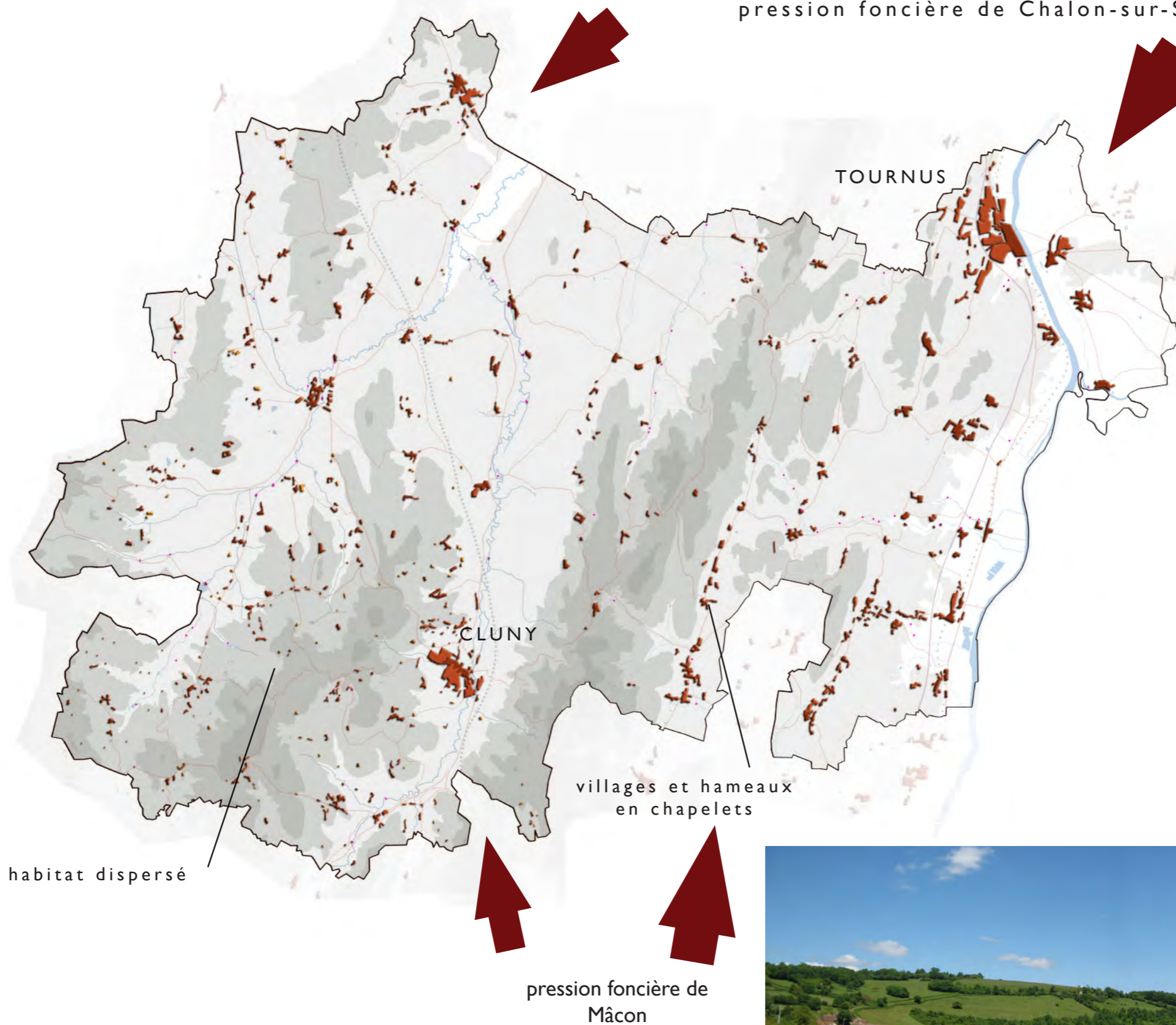
Les structures médiévales de l'Eglise entraînent le regroupement des hameaux autour du village où siège la paroisse. Le paysage qui en résulte est la synthèse d'un habitat groupé autour du chef-lieu et de son église, et d'un habitat dispersé, composé de hameaux et de fermes isolées, comme à la Chapelle-sous-Brancion (ci-dessus) par exemple. La croissance démographique et économique du XIIe siècle stabilise les noyaux villageois ayant tiré leur épingle du jeu de cette mutation territoriale. Elle préfigure la carte des futures communes qui naîtront au lendemain de la révolution. Dès la fin du Moyen Âge, les grandes structures qui organisent l'espace territorial sont donc en place. Elles ne connaîtront pas de transformation majeure jusqu'à l'arrivée du chemin de fer, l'industrialisation et l'exode rural des XIXe et XXe siècles.

Autour des bourgs, la péri-urbanisation récente altère la trame territoriale élaborée au fil des siècles. Les lotissements pavillonnaires et les zones d'activités s'inscrivent parfois dans les structures anciennes. La superposition du plan-terrier du domaine abbatial des Grandes Terres sur la vue aérienne de la ZAC Saint-Germain, à l'ouest de Cluny, montre que la géométrie moderne des voies et du parcellaire s'inscrivent dans les tracés ruraux du XVIIIe siècle. Mais cette permanence des structures foncières n'est d'aucunement garante de la qualité visuelle du paysage. Malgré les bornes en pierre qui subsistent ici et là et semblent veiller au grain, l'extension incontrôlée des bourgs menace cette qualité, qui conditionne pourtant l'identité et l'attractivité rurales et urbaines du Pays.



Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX
les IMPLANTATIONS

pression foncière de Chalon-sur-Saône



Les bourgs, les villages, les hameaux, les lieux-dits

Les implantations sont regroupées en un **maillage dense de petites unités** dont presque toutes sont mentionnées depuis le XI^e siècle. Que ce soit en plaine, sur les versants ou sur les reliefs, la densité des implantations dans le territoire est sensiblement identique. La distance entre deux unités (hameau ou village) est de moins d'un kilomètre.

Dans les vallées des Monts du Mâconnais, les villages et hameaux s'égrènent en chapelet le long de la route principale et tendent à se joindre pour ne former qu'une longue unité. Dans les contreforts du Clunisois, au sud-ouest du territoire, l'implantation est caractérisée par une occupation de fermes dispersées.

La situation la plus partagée des villages est celle du **versant**, au pied d'une résurgence, orientés selon le relief, à l'ouest ou à l'est. Seul Salornay est résolument installé dans la plaine à la confluence de la Gande et de la Guye.



Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX

les IMPLANTATIONS

Situations particulières

Exposition sur la crête à la Vineuse

Situation exceptionnelle du bourg, détachant sur tous les horizons ses volumes assemblés et le clocher de son église dominant les hameaux. Quelques propriétés accompagnent les voies et les chemins sur les versants, cultivés jadis en vignoble, présentant leurs pignons face à la pente.



Etalement sur le versant des Cras à Cluny

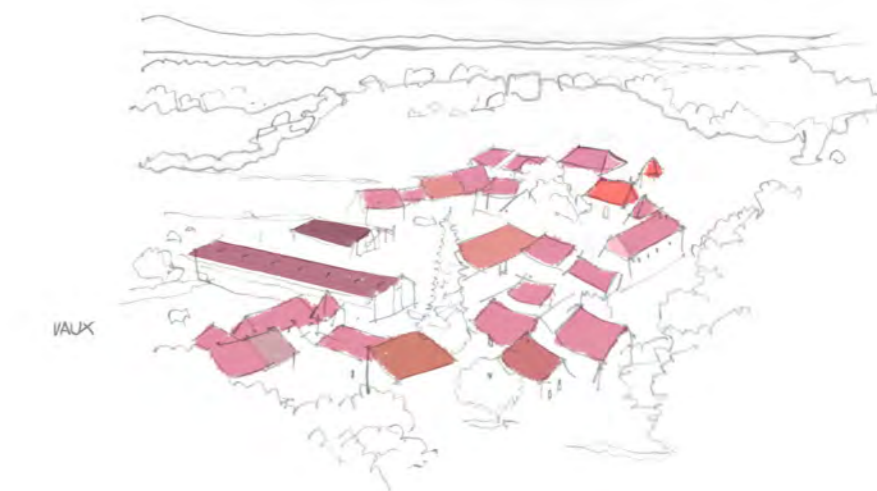
Loin des préoccupations communautaires prédisposant les bâtiments à se grouper pour lutter contre le froid ou les vents dominants, à partager le bénéfice d'une source ou d'un puits, les implantations récentes de maison d'habitation se dispersent sur le versant des Cras, au dessus de Cluny, répondant à une orientation principale : la vue sur le paysage.

C'est ainsi que s'étalent de longs pans de toitures, différentes en tous points (couleur, pentes, formes ou proportions) et que se développe une forme incongrue de mitage.



Regroupement en hameau à Vaux

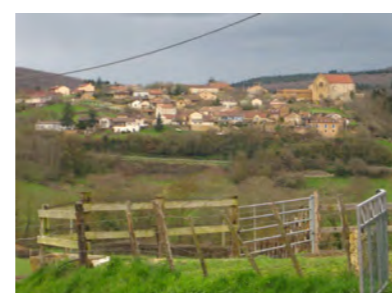
Judicieusement campé au creux d'un vallon ouvert sur la plaine, organisé en îlots autour des activités agricoles, ce hameau de la commune de Saint-Ythaire illustre une implantation raisonnée qui, si elle ne répond à aucune règle d'ordonnancement ou d'alignement aux voies, imprime sur le paysage l'idée d'une harmonieuse combinaison. La route du bourg qui le surplombe offre à la vue cette composition subtile de toitures et pignons d'où émergent quelques pigeonniers coiffés à quatre pans.



Fermes isolées - Bergesserin



Surplombant - Cortambert



Mazille vu depuis Varennes



Saint-Huruge



Chemilly - La Vineuse



La Chaume - Lournand



Viré

Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX les IMPLANTATIONS Situations spécifiques

Château
situation remarquable, paysage exceptionnel

Surplombée par une impressionnante tour médiévale, aujourd'hui clocher de l'église paroissiale à l'écart du bourg, la commune de château égrenne ses hameaux aux pourtour d'une vallée tranquille, largement ouverte au Sud sur les massifs proches du Haut Beaujolais avec, en ligne de mire, le doyenné clunisien de Mazille.



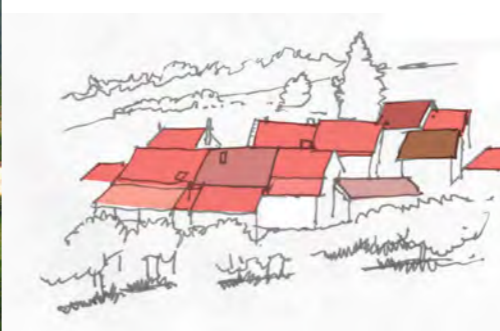
Il n'est pas établi de généralité ; toutefois, on constate dans le territoire une majorité de bâtiments blocs, sur plan carré ou rectangulaire, couverts à deux pans, combinés entre eux à angle droit, présentant bien souvent une façade principale ouverte au Sud, une façade Nord assez fermée et deux pignons dressés dans le sens de la pente.

L'agglomération organique, non pas aléatoire mais sans aucun doute régie à l'instinct, suivant la roche, l'écoulement des versants, pierre après pierre au rythme lent des unions, des partages, raconte l'histoire du bourg et des hameaux. Les Crets, les Granges, les Cadoles, Les Noyers, Le Nière, Le Vernay, sont autant de chroniques d'une appropriation du territoire par les Hommes. Le bocage y a tissé de foisonnants réseaux qui écrivent encore d'autres histoires de bêtes et de saisons.



Cette configuration propose une distribution dynamique, dessine en éventail comme le parcellaire sur les reliefs doux des collines, offre parfois plusieurs pentes et de multiples orientations combinant alors les positionnements au plus favorable. Contrairement aux versants continus à forte pente, qui induiraient une architecture de montagne, le constructeur s'accommode facilement du dénivelé léger qu'il met à profit pour drainer laissant filer gravitairement les eaux de ruissellement,

La qualité de cet environnement suffisamment préservé et proche tout à la fois de la voie rapide RCEA positionne cette commune sur l'axe Mâcon - Paray-le-Monial comme un lieu attractif et sur lequel s'exerce déjà une pression foncière assez marquée. Les situations dominantes des routes abordant la commune permettent de mesurer les proportions que prend aujourd'hui le développement constant des constructions autour du bourg, mais également dans et entre les hameaux. Ces nouvelles implantations ne semblent pas reprendre hélas le fil du temps.



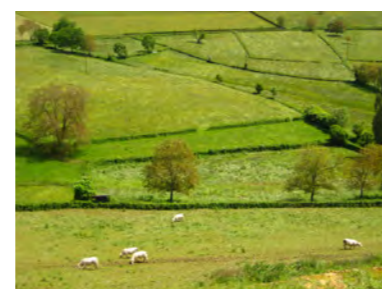
Il n'est pas surprenant de constater, ici comme dans d'autres secteurs, que cette disposition n'est pas reprise lors de l'établissement de constructions nouvelles. L'exposition Sud de la façade principale est bien généralement recherchée, mais c'est avant tout une orientation «vers le panorama» qui est envisagée, hors de toute échelle de composition et faisant peu de cas du principe d'équilibre général du paysage. Volumes trop bas, articulés avec un angle arbitraire, pentes de toit insuffisante, enduits de façade trop clairs, etc.



Paysage de Château



Bocage subsistant



Pâturage majoritairement



Bourg



Réhabilitations



Constructions récentes



Nouvelles implantations

Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX

les FORMES d'ETABLISSEMENT

L'importance du hameau

Le principe d'îlot

L'unité du moule

Commune de Bonnay
Hameaux de Besanseuil et de St Hippolyte



Commune de Bissy-la-Maconnaise
Hameau de Charcuble



Des 70 communes qui constituent le Pays, très peu, comme Royer par exemple, n'ont pour seule entité d'établissements le village uniquement. Une commune est constituée de un ou plusieurs hameaux qui parfois, en taille et nombre de bâtiments prévalent sur le village.

La Place - Malay

L'articulation de chaque unité avec sa voisine forme la rue



Lacrost

L'articulation des cours entre-elles forme le village



Commune de St-Gengoux-de-Scissé
Hameaux de Bassy, Poil Rouge, Boye, Bonzon



Hameau de Bezornay
Organisation autour de la placette

Le principe d'îlot



Chissey-les-Mâcon

De nombreux villages sont organisés sur le principe d'îlot: une parcelle avec le ou les bâtiments attenants constitue avec la parcelle voisine, et celle-là avec son autre voisine une entité.

Un îlot articulé avec un autre forme une rue.

définition

COMMUNE / La commune est une collectivité publique et politique, administrée par le conseil municipal, sous la direction du maire. Elle est constituée d'une zone géographique clairement définie, qui est, en règle générale, une ville ou un village. La commune est le plus petit niveau de l'organisation territoriale, elle-même incluse dans un département, le département étant inclus dans une région. Le Pays est constitué de 70 communes.

HAMEAU / Un hameau est en milieu rural un petit groupe d'habitations isolé, à l'écart d'un village auquel il est rattaché administrativement et sans église paroissiale. L'élément fondateur est très souvent une ferme. Ce terme est d'origine germanique; il provient du vieux bas francique *haim « domaine, foyer » et / ou de l'anglo-saxon ham « domaine, groupe d'habitations »

PAROISSE / Est originellement, dans le christianisme, la subdivision de base d'un diocèse dans l'église. En dehors des villes, au statut particulier, la paroisse jusqu'à la Révolution était l'entité de base du royaume.

VILLAGE / est une « agglomération rurale caractérisée par un habitat plus ou moins concentré. Le terme de « village » dérive de l'ancien français vil(l)e « ferme, propriété rurale, agglomération » issu du gallo roman VILLA « domaine rural », du latin villa rustica « grand domaine rural » avec un suffixe -age.

Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX

les FORMES d'ETABLISSEMENT

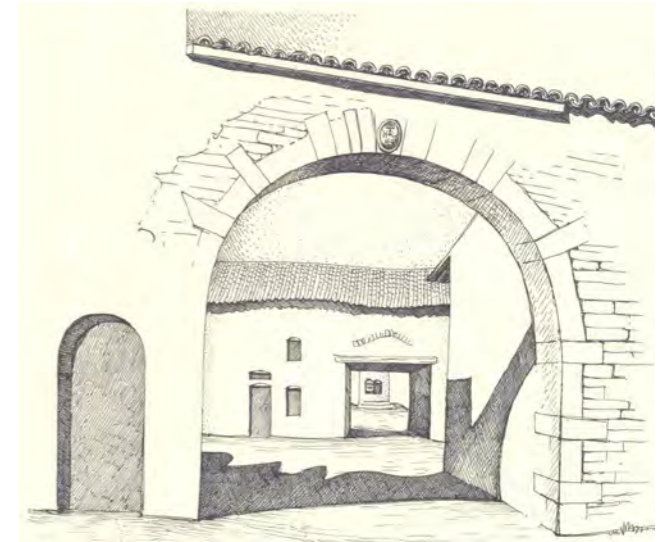
L'exemple de LACROST

Les cours

Les extensions urbaines



Cour Colas



La cour Lagrille
Dessin de M. Bouillot

de la densité

La composition des cours dessine un espace articulé, traversant, dense établissant un principe hiérarchique des lieux

la rue : publique

la cour : partagée entre les habitants

le logement : privé, sphère intime

Les nouvelles maisons ne composent plus avec le niveau intermédiaire de l'espace commun et leur façades ne dessinent plus la rue.

Une «cour» est un principe d'organisation de logements pour plusieurs familles autour d'un espace ouvert, la cour.

Les cours peuvent parfois s'articuler l'une derrière l'autre et devenir traversantes.

Le porche ferme l'espace de la rue et ouvre sur l'espace commun de la cour.

Il est parfois prolongé sur la cour par un auvent, appelé «passou».

On trouve dans le tournugeois ce type représentatif principalement à Lacrost et Prety.



Thuriskey - Montbellet
le hameau trouve sa cohérence dans le **principe d'îlot**. Les habitations marquées en bleu ne répondent pas à ce principe. Hors le fait de consommer beaucoup d'espace, la cohérence de l'unité du hameau est mise en cause.
Le village ou le hameau rassemble et cela d'autant plus depuis les liaisons TGV et plus importants encore le développement d'Internet, une mixité sociale, économique, culturelle et générationnelle, et représente une bonne échelle d'intervention et d'essai.

La maison individuelle

La maison individuelle se repère très clairement dans le paysage. Elle s'expose aux regards en occupant les versants et les limites de villages. La densité des habitations dans les hameaux ne permettant que de rares interventions dans le tissu bâti et qui sont pour la plupart des rénovations. Elle concerne presque tous les villages en particulier là où la pression foncière est forte.

A partir de 170m² de SHON, la signature d'un architecte est nécessaire. Jusqu'à 20m², seule une déclaration préalable de travaux suffit.



Le lotissement

Les lotissements sont visibles aux entrées des villages comme à Salornay, à Azé, Plottes ou sur les Cras à Cluny, Lacrost... Ils s'insèrent rarement dans le tissu existant et forment souvent un espace séparé du village accessible par la voiture uniquement malgré des distances faibles. Les routes sont d'un gabarit largement supérieur à celles existantes et le rapport d'échelle est souvent inversé.

définition

Eco-quartier/Un écoquartier est un quartier urbain à caractéristiques écologiques modernes. Cette sorte d'urbanisme est constituée sur un objectif de maîtrise sur la zone définie dans la ville des ressources nécessaires à la population et aux activités de production économiques ainsi que la maîtrise des déchets qu'ils produisent. Il est prévu une fourniture locale de l'énergie. Il est prévu d'absorber les déchets sur leur aire de production, compte tenu des techniques et des circuits courts de recyclage et de distribution connus respectant les réglementations en vigueur. C'est une unité d'aménagement qui produit accessoirement une unité culturelle. Cette caractéristique de maîtrise dépend généralement d'une implication des habitants.

Finage / Le finage correspond aux limites d'un territoire villageois. Très souvent le finage regroupe plusieurs terroirs permettant une diversification des ressources. En Europe, les limites des finages médiévaux se sont souvent transformées en limites de communes. Le finage est divisé en trois grandes parties de distribution souvent centripète :

- l'habitat
- le parcellaire agricole (la frange cultivée et les prairies)
- les forêts, bois, marais et zones humides.

Il correspondait à un territoire sur lequel une communauté de paysans s'était établie et exerçait dès lors leurs droits agraires sur cet espace. Le plan d'organisation d'un finage est défini par l'habitat ainsi que la morphologie agraire du territoire.

Le quartier ou écoquartier

La considération écologique d'un projet, qu'il soit à l'échelle d'une maison individuelle ou d'un quartier ne certifie pas la qualité urbaine, paysagère et architecturale. Cette préoccupation et savoir-faire du **concepteur** n'est pas remplaçable par des «recettes» d'aménagement et de construction.

Lotissement / Un lotissement est constitué par un ensemble de lots provenant de la division d'un terrain en vue d'y recevoir des constructions qui sont vendues ensemble ou plus généralement séparément après que le lotisseur ait réalisé des voies d'accès, des espaces collectifs et des travaux de viabilité et les raccordements aux réseaux de fourniture en eau, en électricité, aux réseaux d'égouts et aux réseaux et de télécommunication. La création d'un lotissement est soumise à autorisation de la municipalité dans laquelle ce lotissement est situé. Le maire fait procéder à une enquête afin d'ouvrir un droit de recours aux personnes qui s'estimeraient lésées par ces implantations, l'arrêté fait l'objet d'une publicité par affichage. La réglementation sur la création et l'aménagement des lotissements relève du droit administratif, tandis que relève du droit privé tout ce qui concerne les relations entre le lotisseur et les acquéreurs des lots et les relations entre les acquéreurs de ces lots.

Maison individuelle / Sur le plan juridique, la maison individuelle est définie comme un «immeuble à usage d'habitation ou un immeuble à usage professionnel et d'habitation» ne comportant pas plus de deux logements.

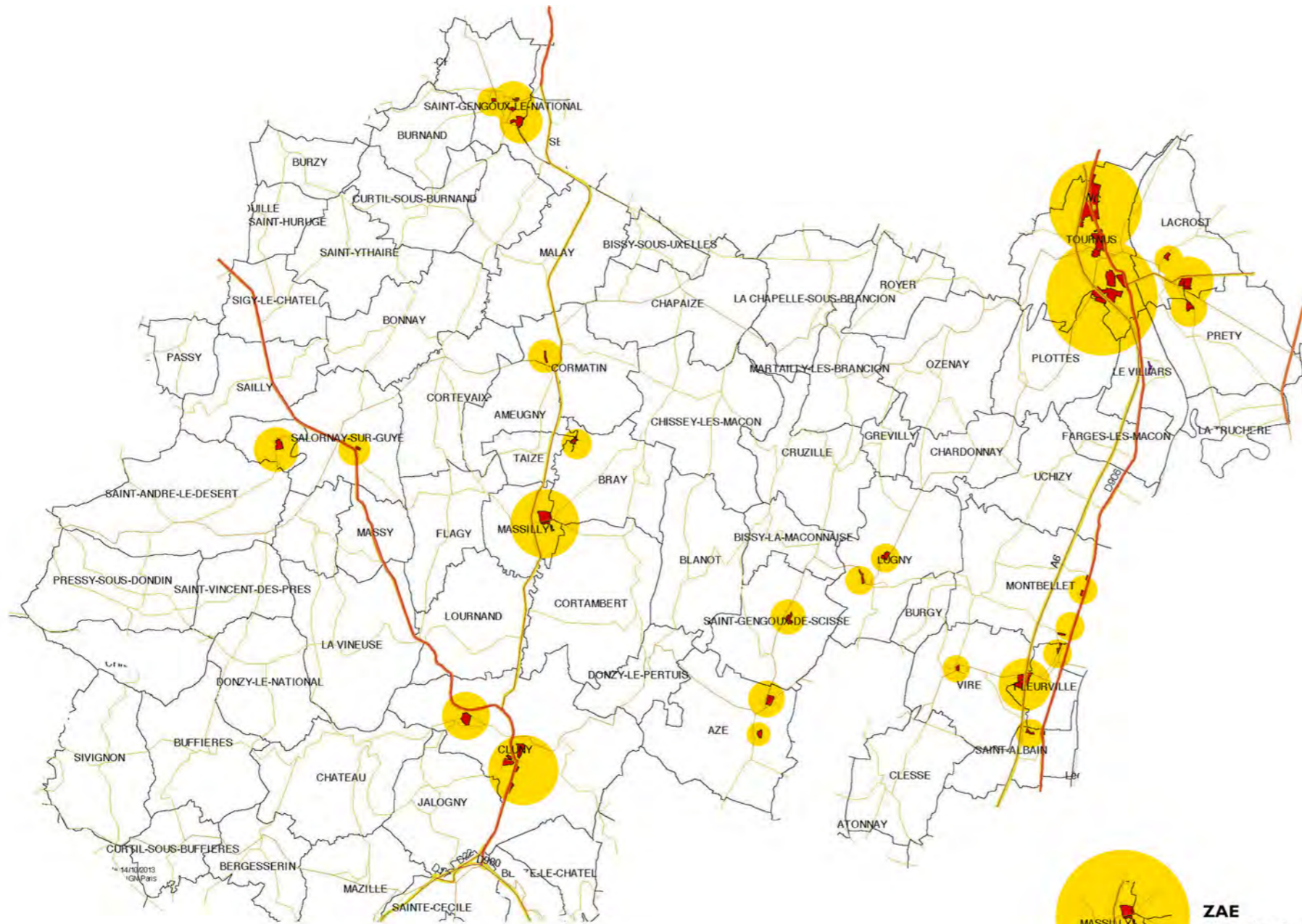
Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX des FORMES URBAINES ACTUELLES

La planification urbaine

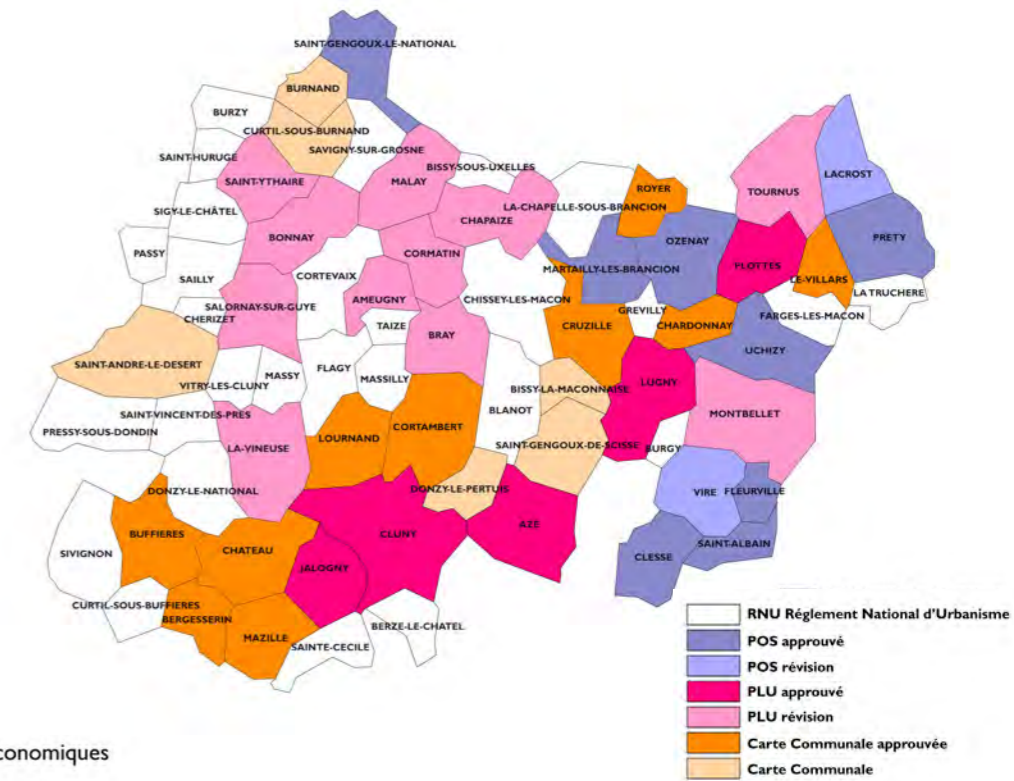
Les Zones d'Activités Economiques

Elles représentent une surface importante à la limite des agglomérations et regroupent suivant les secteurs d'activité des plateformes de production, de distribution, zones industrielles, artisanales et commerciales.

L'emprise des bâtiments et la surface développée des toitures sont généralement importantes et se remarquent dans le paysage. Le long de l'ex-nationale RN6, les volumes bien que de moins grande envergure que ceux dans le coeur de Tournus sont très visibles. Ces zones d'activités sont souvent accompagnées de voiries aux gabarits importants qui tranchent, dans les bourgs, avec le réseau existant, d'autant quand elles se trouvent aux entrées des villages.



ZAE
Zone d'Activités Economiques



Zone d'activité en secteur rural à CHERIZET



ZA de LACROST : superficie 10 ha



ZA TEFAL à Tournus au coeur de la ville

définition

Z ZAE/ Zone d'Activités Economiques : les ZAE sont des espaces réservés par les collectivités locales aux activités économiques des entreprises. On distingue les zones industrielles (ZI), les zones artisanales (ZA) et les zones commerciales (ZAC).

R N U/ Réglement National d'Urbanisme
P O S/ Plan d'Occupation des Sols
P L U/ Plan Local d'Urbanisme
C / Carte Communale

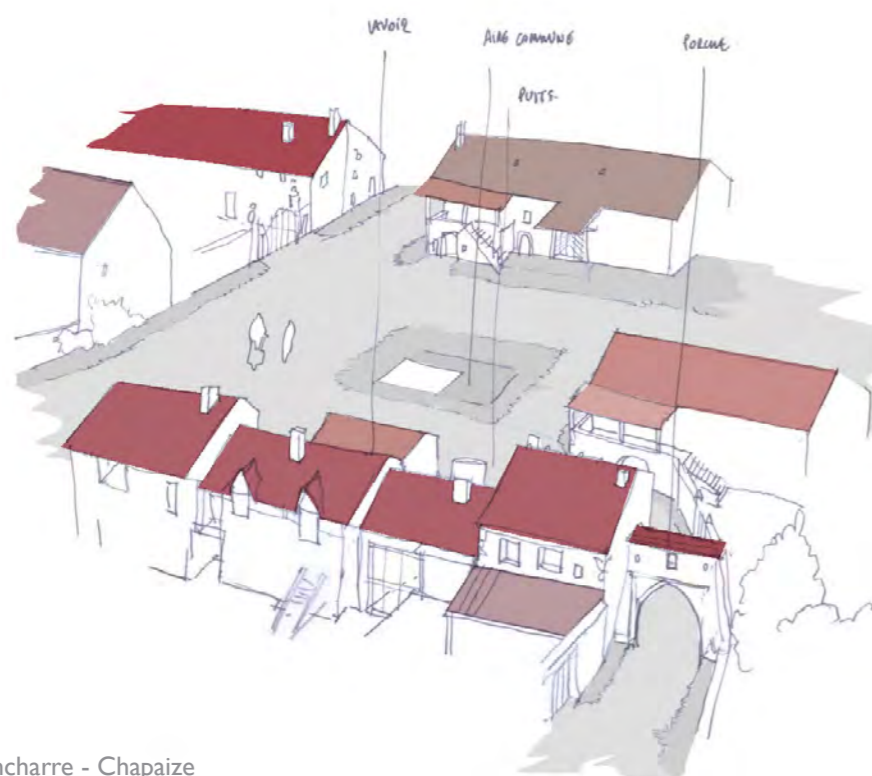
Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX

les PLACES
exemples d'espaces partagés



Azé Place de la Mairie

Autrefois lieu des foires et des travaux communautaires, des rencontres ou des fêtes communales, la place publique au centre du bourg, du village ou du hameau, est aujourd'hui bien souvent déserte et désolée. Animée seulement à l'occasion de marchés, de brocantes ou d'événements commémoratifs ou festifs, la place sert la plupart du temps pour le stationnement.



Lancharre - Chapaize

Les places dessinées sont assez rares sur l'ensemble du territoire, les espaces publics étant la plupart du temps résiduels, issus de l'intersection de voies anciennes, autour de l'église, du poids public, du lavoir, de l'école ou de la mairie parfois. On y trouve souvent un monument aux disparus des grandes guerres. Ces **places dessinées** sont plus présentes dans les monts du Tournugeois et du Maconnais et date souvent du XIX^{ème} siècle comme par exemple à Lugny ou à Azé.

La qualité d'aménagement des **places rurales** ne tient souvent pas à son dessin et à sa géométrie mais à son caractère campagnard: revêtement simple au sol (sablé) marqué parfois de belles pierres, plantation d'arbres qui accompagnent la façade ou le monument aux morts, accompagnement végétal bas planté en pleine terre (arbustes, plantes vivaces ou annuelles), banc simple en pierre. Cependant, les places rurales sont de plus en plus imperméabilisées et ce jusqu'aux façades et les bordures en béton sont de plus en plus utilisées, amenant le trottoir - élément urbain de séparation entre le piéton et la voiture.



Clessé - la Mairie



Le Villars et Salornay. Exemples de place rurale qui permet l'appropriation de chacun de l'espace.



Plottes



Viré



Les arbres accompagnent la place. Exemples à Saint-Huruge et à St Vincent des Prés



Une imperméabilisation complète de la place. Exemples à Curtil-sous-Burnand et Uchizy



Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX

les PLACES
exemples d'espaces partagés

Les exemples de places urbaines clairement identifiées et remarquables sont finalement relativement peu nombreux sur le territoire. Dans les bourgs où d'importantes foires rassemblaient en nombre les hommes et le bétail, quantité de voitures et de marchandises, subsistent des places aux allures de champ de foire, reconverties parfois en places de marché.

La forme de la place urbaine est définie par l'organisation du bâti et du réseau de voiries, dessinée suivant un plan d'aménagement et composée par exemple avec la mairie comme à Lugny, ou résultant d'un parcellaire ancien autour de l'église, et de la disparition du cimetière, comme à Farges-lès-Mâcon.



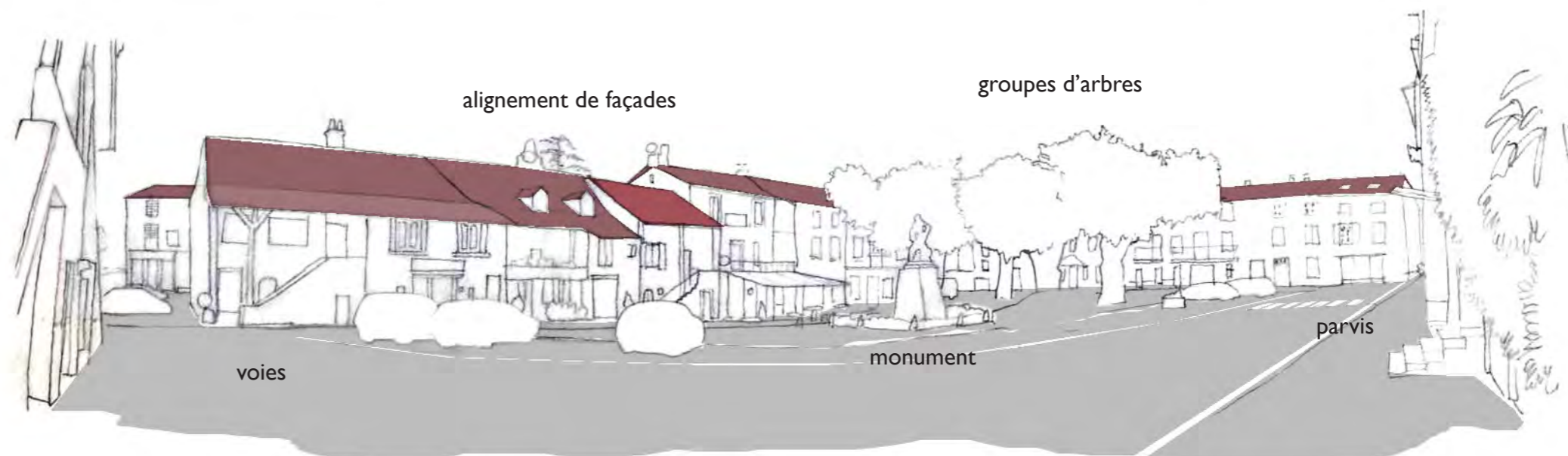
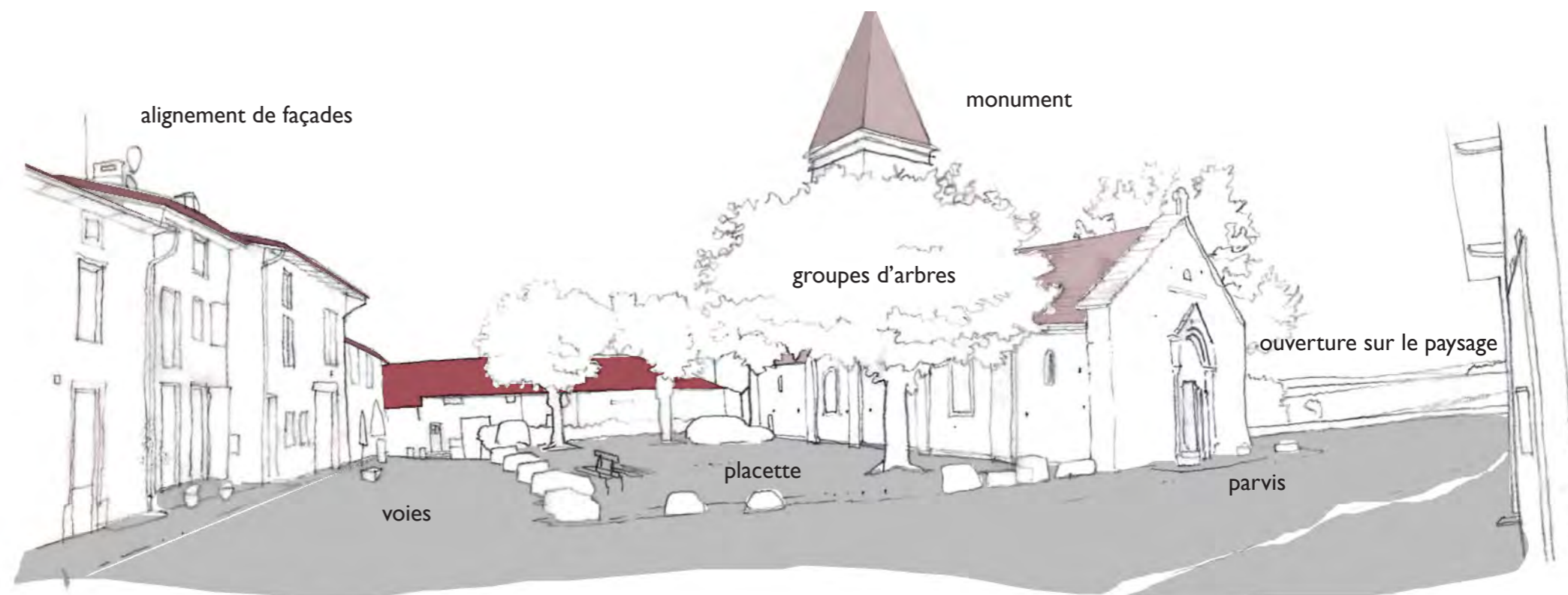
Farges-lès-Mâcon



Lugny

La monumentalité des édifices publics constituant un repère dans le paysage alentour, identifie et situe la place en accentuant la solennité du lieu partagé : parvis de la mairie, de l'église, lieu des cérémonies permettant de rassembler massivement les habitants de la commune et d'accueillir des événements ouverts à tous.

Les alignements de façades constituent le décor avec ses variations de tons et de formes pittoresques, ses commerces, cafés et restaurants. Les arbres par groupes ou en alignement accompagnent les aménagements et le mobilier urbain. La végétation est parfois assez présente en pleine terre ou en jardinière remplacée trop souvent par un enrobé invasif.

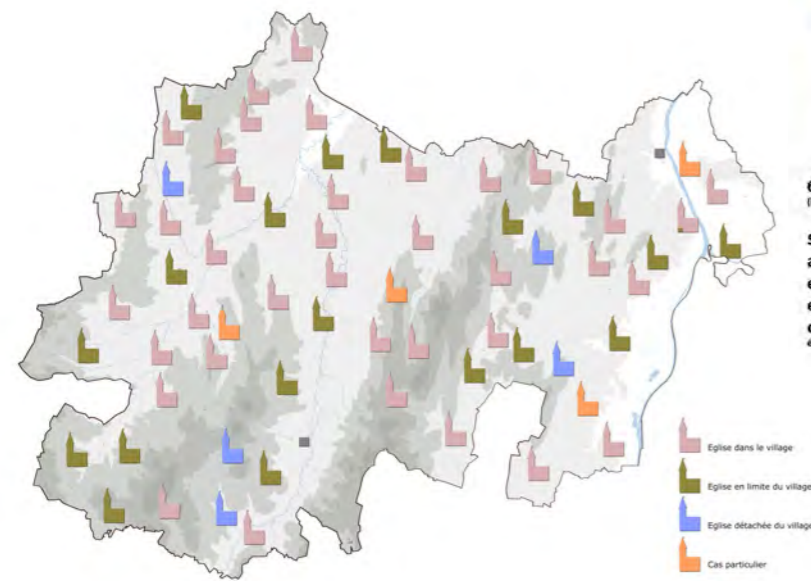


Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX

Le ROLE STRUCTURANT DES EGLISES, des CHAPELLES, des COMMUNAUTES

le patrimoine religieux

Le territoire du Pays d'art et d'histoire regorge de trésors architecturaux et compte parmi eux, de très belles églises majoritairement de l'époque romane, qui font la fierté de leurs fidèles, marquent qualitativement le paysage et conforte l'attrait touristique du territoire.



68 VILLAGES
(hors Tournus & Cluny)

situation de l'église au centre du village	38
en limite du village	19
en dehors du village	5
cas particuliers	5

église fortifiée, pas d'église, autre



Etude de Hervé Mouillebouche

Les églises fortifiées ponctuent le territoire :Vériset, Plottes, Bray, Chateau ou encore Tournus, sur plan circulaire.

l'église, point fort d'articulation dans le village

Le cadre paisible, spirituel qu'offrent à la fois les lieux de rencontre et l'environnement qui les accueille, place les églises dans l'itinéraire privilégié des visiteurs, des connaisseurs, des amateurs d'architecture. La vie quotidienne n'est plus rythmée par les fêtes religieuses cependant des programmations de qualité prennent le relais pour l'animation, plutôt estivale, de ces lieux restés ouverts.

On a vu également, initiée par les moines de l'Abbaye de Cluny, ou venus de Noirmoutier, par ceux de Saint-Philibert de Tournus, l'installation de nombreuses communautés spirituelles : citons simplement le **Carmel de la Paix**, et son architecture résolument moderne intimement liée au paysage de Mazille, et la communauté oecuménique sur la colline de **Taizé**, qui accueille depuis des années des visiteurs de plus en plus nombreux, en quête de partage et de spiritualité. Des lieux à géométrie variable, proposant un hébergement temporaire, induisant parfois des pratiques «ralenties» telles que le campement, le vélo, la marche à pied, l'auto-stop ou le covoiturage.

Les églises d'Ameugny, de Burgy, de Malay ou encore de Chapaize ont conservé leurs cimetières autour de l'église. Pour la majorité des autres églises, un nouveau cimetière au XIXème siècle a été construit, généralement clos d'un mur en dehors du village. Il marque souvent encore une entrée du village. L'espace ainsi dégagé est souvent devenu une place... ou un parking (Montbelle, place Notre Dame à Cluny. Uchizy...)



situations d'églises au centre du bourg en limite isolée



Eglise de Malay



Burzy Mazille Lancharre Uchizy Taizé



Portrait

Carmel de la paix délocalisée de Chalon-sur-Saône, la communauté des soeurs carmélites trouve refuge en 1971 à Mazille, au lieu-dit Chaumont, sur la colline opposée au doyenné clunisien dominant le bourg.

L'architecture moderne de l'ensemble comprenant les lieux de vie et de travail, la chapelle, l'hébergement pour les hôtes du Carmel, se déploie en terrasses, et décline ses jardins, potagers et vergers clos de murs de pierre en regardant vers la vallée. Un langage symbolique entre les éléments «sources de vie» et le lieu même de la vie de ces religieuses paysannes, qui fait la part belle au végétal, avec notamment les alignements de peupliers qui accompagnent sur le ciel les silhouettes dressées des constructions de béton brut.

L'organisation même de la vie communautaire, la partage du temps et des tâches entre l'activité agricole, la vie religieuse et la vie domestique, sont une image vivante et exemplaire d'un équilibre entre les aspirations spirituelles et les réalités de la terre.

Ainsi pourront être supprimées les effets de «l'exécution du chantier, cette blessure provisoire portée au paysage.»

José Luis SERT - message de l'architecte à la Communauté du Carmel de la Paix
15 août 1971



Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX des BATIMENTS PUBLICS des institutions, des équipements

Le territoire du Pays d'art et d'histoire compte à ce jour 30 000 habitants regroupés en 70 communes sur quatre Communautés de communes : la Communauté de communes du Clunisois (26), la Communauté de communes entre Grosne et Guye (19), la Communauté de communes du Mâconnais-Val de Saône (12) et la Communauté de communes du Tournugeois (12). En 2011, la commune d'Azé a demandé son adhésion au Pays d'Art et d'Histoire Entre Cluny et Tournus en tant que commune isolée.



Autant de réalités locales, de contextes économiques et sociaux, autant de lieux de vie partagés. Pour chaque commune, des enjeux de gestion, de patrimoine, de développement, des situations particulières de bourgs, de villages et de hameaux, avec leurs spécificités politiques et leurs influences territoriales.

Dans le meilleur des cas, se met en place une organisation intercommunale tentant de regrouper les intérêts communs, ou de minimiser l'impact des contraintes technologique et des investissements ; écoles en RPI, transport scolaire, gestion des eaux, des déchets, etc.

Le maire, et sa mairie sont tour à tour au centre des problématiques, au service de toutes les causes. Les préoccupations pour le patrimoine public, installations et bâtiments municipaux, sont également une problématique économique qui trouve parfois des voies de reconversion pour le logement social, les pratiques associatives, l'animation culturelle. Clubs, foyers, associations en tout genre et bien entendu sportives. La profusion des propositions culturelles montre que les villages sont le décor de fêtes et d'expériences de «vivre ensemble» et d'apprentissage. Une carte des théâtres, des festivals, des rencontres formelles ou informelles, ne manquerait pas de démontrer la multitude de lieux adaptés, détournés ou improvisés au coeur même du Pays, exploitant et valorisant les lieux mêmes qui les accueillent. Polyculture, encore...



Mairies
situation classique de mairie au centre des bourgs
situation particulière de mairie isolée



Salle de fêtes



L'école, premier lieu de l'apprentissage du «vivre ensemble»
Première découverte de l'architecture



Ecoles



Le bâtiment mairie du XIX^e siècle, par son architecture met à l'honneur l'autorité républicaine, bien élevée sur un solide soubassement, accompagné d'escaliers parfois monumentaux, se trouve paradoxalement bien inadapté aujourd'hui aux usages et normes pour l'accueil du public dont il a pourtant la fonction. Les adaptations peuvent être lourdes et complexes, il apparaît dans certains cas plus efficace de construire de nouveaux locaux et de reconvertir les équipements existants.

A La Vineuse, l'ancienne «grange du Dime», affectée jusqu'en 1746 à la collecte pour l'Eglise de l'impôt en nature prélevé sur les récoltes (1/10^e), a été reconvertie en espace polyvalent, complétée de quelques équipements et des dispositifs de sécurité requis, pour accueillir aujourd'hui les manifestations de la commune et du RPI. C'est un exemple remarquable de reconversion discrète et efficace.

Au XIIIe siècle, l'art trouvé par l'école laïque [le courant architectural gothique] était essentiellement démocratique, il était dans tout, et le villageois pouvait être aussi fier de sa petite église, le simple chevalier de son manoir, que le citadin de sa cathédrale et le suzerain de son palais. »

Viollet-le-Duc, Entretiens, VII, 1863



Dulac architecte / François Etienne Dulac (1834 -1901) Homme politique opiniâtre et bâtisseur discret de la Troisième République, contemporain de Gustave Eiffel (1832-1933), il consacre sa vie et sa carrière à l'édification d'une France «moderne», et met son talent au profit d'une «politique de l'Éducation solidement édifiée et d'un Progrès social et économique voulu au service de l'Homme et à son élévation».

Inspirées des principes énoncés par Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879), il établira entre autres constructions de 1867 et 1899 en Saône-et-Loire, 35 écoles dont 23 comprennent également la mairie. D'inspiration néo-gothique et peu ou prou indifférents au contexte et au style régional, ces édifices diffèrent entre eux mais combinent des caractéristiques communes ; symétrie et composition, préau-galerie ouvert avec arcade, important soubassement. Un style architectural affirmé, révélant une grande créativité malgré les réglementations d'urbanisme déjà strictes et l'imposition par l'académie de pans types, et bâti dans la pierre le plus souvent extraite des carrières locale. Certaines de ces réalisations comptent sur le territoire du Pays d'art et d'histoire entre Cluny et Tournus.



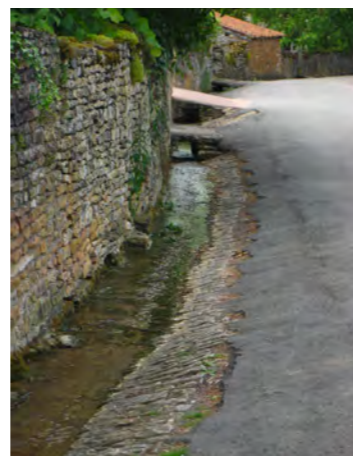
Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX

des BATIMENTS PUBLICS

les petites installations communautaires

Le territoire du PAH compte d'innombrables éléments d'architecture vernaculaire ou savante, d'intérêt et de qualité diverses, en excellent ou en mauvais état de conservation, qui sont autant de témoins des usages et des pratiques des temps passés et présents. Certains, dignes d'intérêt, sont choyés et entretenus, valorisés pour leur valeur patrimoniale, ou encore utilisés pour leur usage premier. D'autres, très délabrés, dont la restauration est économiquement ingérable, ou d'autres encore en bon état de conservation mais devenus inutiles, posent la question de leur conservation.

Ce petit patrimoine digne d'attention marque fortement le territoire et participe de cette image iconique d'un pays d'art et d'histoire qui véhicule les traditions et le savoir-vivre d'une culture locale.



Petites et grandes installations liées à l'eau :

- Ponts, gués
- Barrages des rivières, retenue d'eau des étangs
- Moulins, biefs
- Puits, abreuvoirs, fontaines, bassins
- Lavoirs

Des installations techniques :

- Châteaux d'eau
- Réservoirs d'eau
- Stations de pompage
- Stations d'épuration ou de traitement des déchets

Des lieux de production pour le bien communautaire :

- Tuileries
- Fours à chaux
- Fours à pain
- Pressoirs
- Bascule
- Moulins (cf. développement sur les moulins)

Péril :

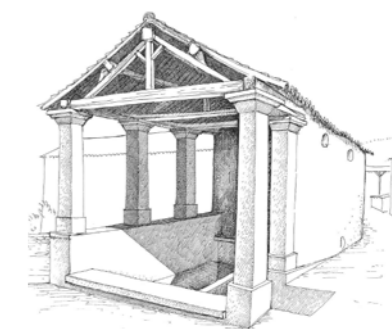
- des préoccupations économiques
- des installations parfois obsolètes, coûteuses à maintenir ou à rénover
- des possibilités de réemploi ou de reconversion

Enjeu de préservation :

- le rôle des collectivités locales dans l'identification et la connaissance de son patrimoine local, public ou privé est fondamental.
- des éléments de l'histoire économique et sociale des communes,
- la marque du temps et parfois la nostalgie de métiers disparus ou de pratiques révolues, riches de sens et fortes de cohésion sociale



ouvrages de Michel BOUILLOT



Le petit patrimoine

Outre les nombreuses illustrations, plans de villages ou de situations, descriptions historiques, détails et croquis d'architecture, les études de Michel BOUILLOT, architecte, couvrant largement le territoire du Pays d'Art et d'Histoire, nous renseignent avec précision sur les richesses et la variété du patrimoine bâti, qu'il soit majeur ou mineur. Il décrit avec acuité les caractéristiques, les spécificités d'éléments clairement identifiés dont il dresse un portrait aimable qui rend l'architecture familière et compréhensible pour tous.

Rigoles et lavoir de Bonnavy
Puits à Flagy
Lavoir à Sigy-le-Châtel
Lavoir sur la Guye à Salornay
Château d'eau à Saint-Albain
Station de pompage
Four à pain à Collonges

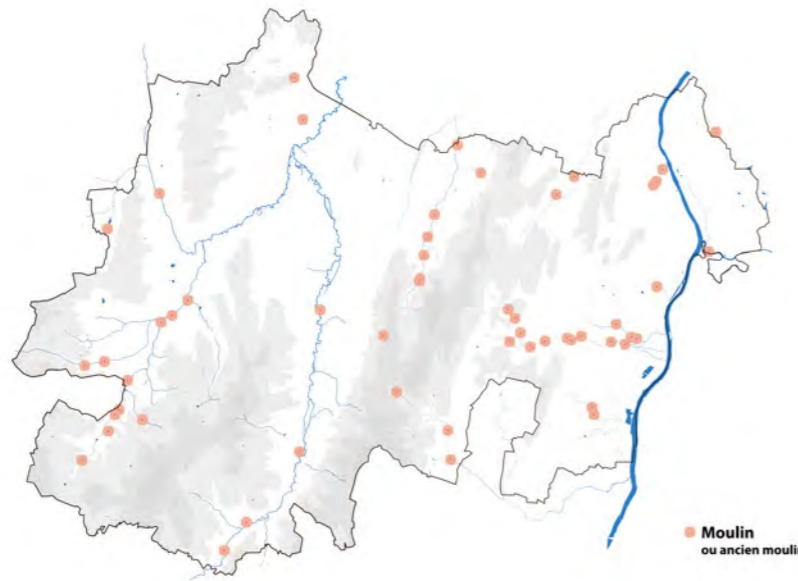
définition

Lavoir / Un lavoir est un bassin alimenté en eau généralement d'origine naturelle qui a pour vocation première de permettre de rincer le linge après l'avoir lavé. Il est le plus souvent public, gratuit ou payant selon les communes, mais peut être privé, attaché à une seule maison ou une seule ferme et pouvant être mis à la disposition de voisins moyennant une redevance. Contrairement à une représentation très répandue, les lavandières ne s'y rendaient le plus souvent pas pour laver le linge, mais pour l'y rincer. Le passage au lavoir était en effet la dernière étape avant le séchage. Comme le lavage ne consommait que quelques seaux d'eau, il pouvait avoir lieu dans les habitations ou les buanderies où le linge s'accumulait avant la «grande lessive», mais le rinçage nécessitait de grandes quantités d'eau claire, uniquement disponible dans les cours d'eau ou dans une source captée. Il existe cependant des lavoirs avec plusieurs bassins, le bassin en amont servant de rinçoir, ceux en aval de lavoir (lavage du linge proprement dit) voire d'abreuvoir.

Four banal/ou autre équipement partagé dit «banal» Les banalités sont, dans le système féodal français, des installations techniques que le seigneur est dans l'obligation d'entretenir et de mettre à disposition de tout habitant de la seigneurie. La contrepartie en est que les habitants de cette seigneurie ne peuvent utiliser que ces installations seigneuriales, payantes. Ce sont donc des monopoles technologiques. Les principales banalités sont :
le four banal
le moulin banal
le pressoir banal
le marché aux vins
Les installations banales ne doivent pas être confondues avec des installations communautaires, beaucoup plus courantes et dont la gestion revenait à la collectivité.

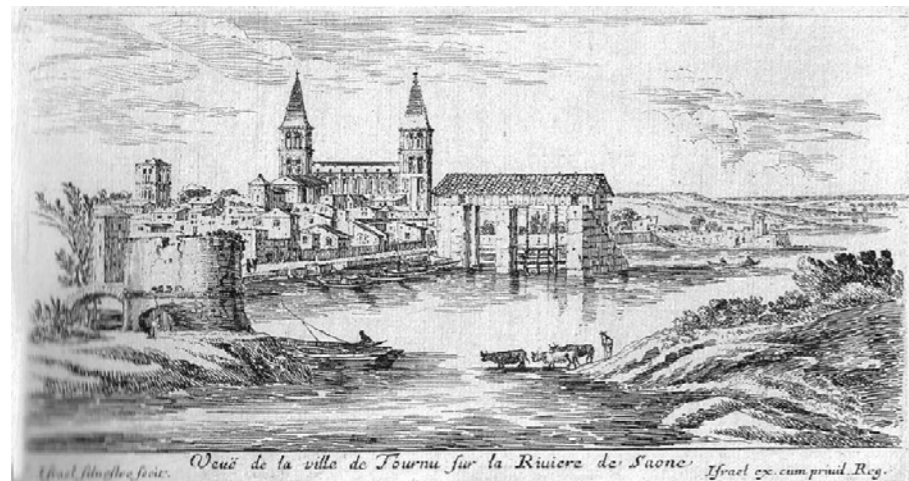
Les BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX des RIVIERES aux MOULINS

Une ressource vitale et depuis longtemps exploitée
 Une source d'énergie renouvelable délaissée et cependant exploitée de longue date.



D'innombrables implantations historiques sur les cours d'eau, qu'ils soient larges, étroits, impétueux ou lents. Les recherches archéologiques ont révélé une densité de moulins sur tous les cours d'eau. Un moulin tous les 1km/1,5km sur la Grosne, un moulin tous les 500m sur la Natouze. L'hypothèse que le moulin précède le village est en cours d'étude.

La carte IGN actuelle indique encore des moulins sur l'ensemble du réseau, y compris sur les affluents à faible débit. Très peu fonctionnent en tant que producteurs d'énergie. Sur la Grosne, une seule micro centrale hydraulique est en fonctionnement (Pont de l'étang à Cluny).



Moulin sur la Saône à Tournus - Gravure d'I. Sylvestre



Problématique des contrats de rivière qui préconisent l'enlèvement de tout obstacle sur les cours d'eau.

Une énergie renouvelable :
 On peut évoquer l'existence de rares exemples de moulins à vent (Jalogny, St Gengoux le National, Berzé)

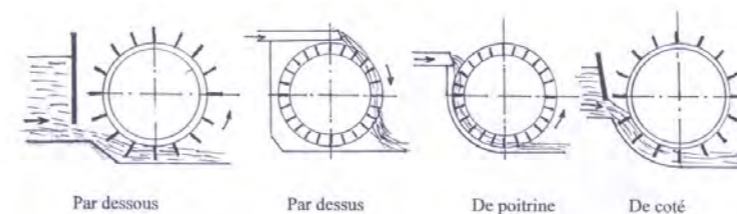
Un enjeu pédagogique :
 attrait ludique, expérimentation des lois de la mécanique, conscience des valeurs de l'eau, du travail, de l'ingéniosité de l'homme et de l'utilité de la mécanique



Emplacement de moulins sur la Natouze, la Dolive, la Gravaise, la Bourbonne, le Ruisseau de Clessé
 Dessin de G. Mignot



Représentation sur un plan terrier du moulin de Pierre au Grain à St-Vincent-des-Prés (Moines de Cluny)



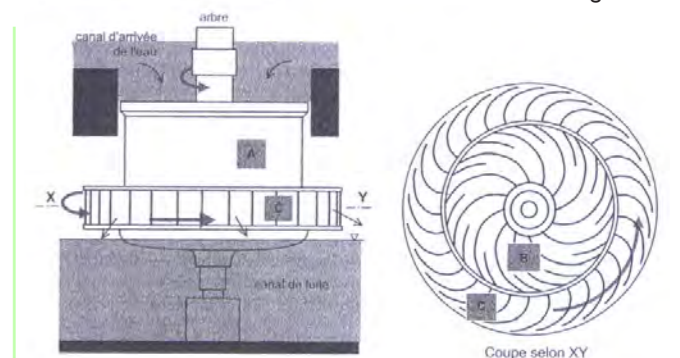
Différents types d'alimentation des roues de moulins



rares moulins à vent en Saône et Loire et sur le territoire du Pays d'Art et d'Histoire d'après M. Mignot
 Ruines de moulin à vent de Château et Berzé-le-Châtel (PAH)



ouvrage de référence LES MOULINS DE SAONE ET LOIRE
 M. Mignot



Fourneyron / turbine française



Turbine de Fourneyron (vers 1835) à pression universelle
 L'eau s'écoule de l'intérieur vers l'extérieur et de haut en bas. Elle arrive dans le cylindre (A), appelé la huche, et pénètre dans le distributeur (B) situé juste en-dessous. Le distributeur (B) est muni d'aubes verticales orientées et profilées pour que l'écoulement pénètre tangentiuellement dans le rotor (C), situé à l'extérieur par rapport au distributeur fixe, et muni lui aussi d'aubes verticales profilées. Le rotor est solidaire d'un arbre de rotation, dont le bas repose sur un canal de fuite et dont le haut se prolonge au dessus du cylindre. Entre le distributeur (B) et le rotor (C) il y a un anneau cylindrique que l'on peut monter ou descendre afin de régler le débit de la turbine. La turbine peut fonctionner aussi bien noyée qu'édouyée, c'est à dire avec un niveau d'eau en aval situé en dessous de la sortie du rotor, au au-dessus.

LES BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX

LES ELEMENTS DE LIEN

Les murets en pierre



L'eau



Les chemins



Les allées



LES BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX

LA VEGETATION DANS LES VILLAGES

Les bords de chaussée

La qualité des espaces dans les villages et les hameaux tient particulièrement au **caractère rural** des matériaux au sol, de celui du mobilier et de la végétation.

Le sablé comme revêtement de sol, doré dans les pays de calcaire, rouge dans les pays de cran est un revêtement perméable adapté aux situations villageoises. Les tilleuls, marronniers, platanes sont des arbres de belle allure qui occupent souvent les places. Les platanes sont plus fréquents à l'est de la «Montagne». Les bancs, souvent en pierre, les croix, parfois des fontaines ou des lavoirs sont les seuls et suffisants éléments de mobilier.



Potager Lacrost



Potager à Ougy (Malay)



Exemples d'emprunts visuels dans l'espace publics des parcelles voisines privées: potager, verger, plantation en limite enrichissent et accompagnent l'espace public.

Les arbres

Place à Bezornay (St Vincent des Prés)



Platânes à Aine (Azé)



Tilleuil à Grevilly



Platane de Prety



Cèdre à Azé



St Albain



Arbres fruitiers à Donzy-le-National



St Vincent des Prés



Les façades

